

8.8 Fiche Métier – COMPETENCES/ Traducteur

1.	Intitulé de l'emploi appellations	<ul style="list-style-type: none"> • Chef de projets traduction • Expert traducteur / Experte traductrice interprète • Interprète • Interprète d'affaires • Interprète de conférences • Interprète de contacts • Interprète de liaison • Interprète en langue des signes • Traducteur / Traductrice • Traducteur / Traductrice audiovisuel • Traducteur / Traductrice d'édition • Traducteur / Traductrice littéraire • Traducteur / Traductrice terminologie • Traducteur expert / Traductrice experte • Traducteur expert / Traductrice experte judiciaire • Traducteur technique / Traductrice technique • Traducteur-interprète / Traductrice-interprète • Traducteur-réviseur / Traductrice-réviseuse • Transcripteur adaptateur/ Transcriptrice adaptatrice documents spécialisés
2.	Code	REC/UMA/16202
3.	Famille Professionnelle	Services d'enseignement / recherche et traduction / support aux services publics
4.	Catégorie	Cadre
5.	Définition	
	<p>Interprète des communications orales (conférences, échanges, interviews, ...) ou traduit des documents écrits (livres, notices techniques, ...) et les transpose d'une langue à une autre.</p> <p>Peut réaliser une étude documentaire sur le sujet traité (concepts techniques, structures grammaticales complexes, ...).</p> <p>Peut diriger une équipe de traducteurs</p>	
6.	Environnement et conditions de travail	
	<p>L'activité de ce métier s'exerce au sein de sociétés de services, d'institutions, ou en indépendant.</p> <p>Elle varie selon le type de prestation (interprétariat, traduction), le mode (en relais, simultané, ...) et le lieu de la prestation.</p> <p>Elle peut s'exercer les fins de semaine, jours fériés, de nuit et impliquer des déplacements..</p>	
7.	Conditions d'accès	
	<p>Ce métier est accessible à partir d'un diplôme de licence en langues, linguistique ou traduction.</p>	

Une formation en langue des signes est nécessaire pour l'interprète en langue des signes.
Les traducteurs experts judiciaires sont nommés par les autorités judiciaires.

Activités principales

- Définir les modalités de la traduction, de l'interprétation en fonction du public, du contexte et selon les besoins du client
- Comprendre un texte, un dialogue et les restituer dans une autre langue auprès d'interlocuteurs ou sur des documents
- Recenser les sources documentaires et mettre à jour ses connaissances linguistiques, culturelles
- Suivre et faire évoluer des glossaires, des bases de données et des outils d'aide à la traduction
- Réaliser des ouvrages : Vannerie traditionnelle (paniers, corbeilles, ...)

09

Compétences requises

Nomenclature des compétences					
Les savoir faire					
Réf compétence	Description des compétences	I	P	M	T
1	Traduire et interpréter en fonction du public, du contexte et selon les besoins du client	I	P	M	T
2	Recenser des sources documentaires	I	P	M	T
3	Mettre à jour ses connaissances linguistiques, culturelles	I	P	M	T
4	Assurer le suivi des glossaires, des bases de données et des outils d'aide à la traduction	I	P	M	T
5	Utiliser de logiciel de traduction assistée par ordinateur	I	P	M	T
6	Utiliser de matériels audio (écouteurs, casque, micro, ...)	I	P	M	T
7	Transposer un texte ou des propos dans un ou plusieurs domaines de spécialité	I	P	M	T
8	Rédiger et mettre en forme la traduction de documents, de textes, de discours, ...	I	P	M	T
Les savoir					
Réf compétence	Description des compétences	I	P	M	T
1	Linguistique	I	P	M	T
2	Techniques de traduction	I	P	M	T
3	Techniques d'interprétariat	I	P	M	T
Les savoir êtres					

1	Etre disponible et orienté clients	I	P	M	T
2	Communiquer et gérer ses relations	I	P	M	T
3	Maintenir l'esprit d'équipe et de partage	I	P	M	T
4	Organiser et gérer le temps et les activités	I	P	M	T
5	Savoir se maitriser et gérer ses comportements et ses émotions	I	P	M	T
6	Faire preuve de rigueur, de précision et de curiosité	I	P	M	T

* I : initiation / P : pratique / M : maîtrise / T : Tutorat /expertise